



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent des comptes publics

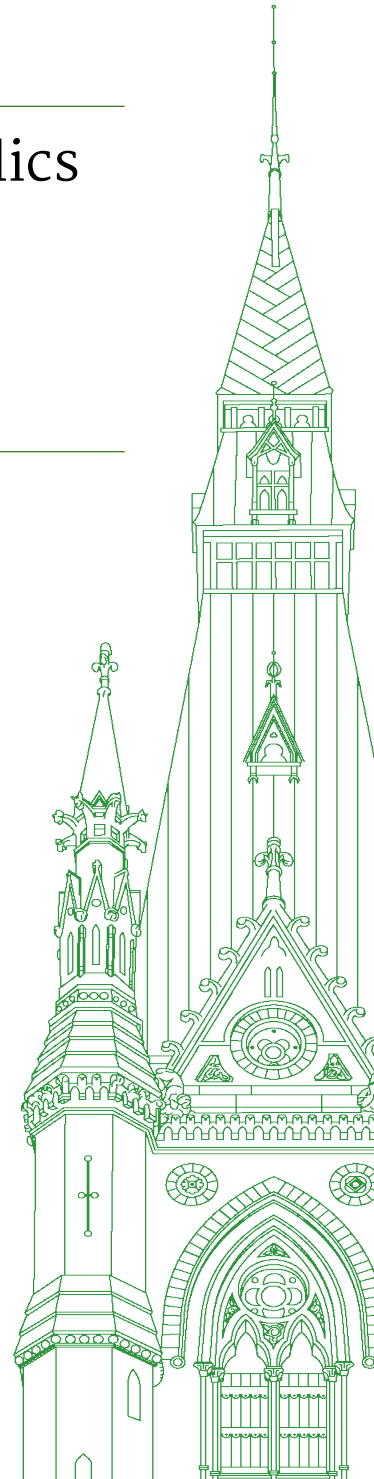
TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 036

PARTIE PUBLIQUE SEULEMENT - PUBLIC PART ONLY

Le mercredi 29 avril 2026

Président : John Williamson



Comité permanent des comptes publics

Le mercredi 29 avril 2026

• (1630)

[Français]

Le président (John Williamson (Saint John—St. Croix, PCC)): Bonjour, tout le monde.

J'ouvre maintenant la séance.

Je vous souhaite la bienvenue à la 36^e réunion du Comité permanent des comptes publics de la Chambre des Communes.

[Traduction]

Conformément au Règlement, la réunion d'aujourd'hui se déroule sous forme hybride. Certains députés sont présents dans la salle et d'autres participent à distance à l'aide de l'application Zoom.

[Français]

Conformément à l'article 108(3)g du Règlement, le Comité reprend l'examen des Comptes publics du Canada 2024 et des Comptes publics du Canada 2025, qui ont été renvoyés au Comité le mardi 17 décembre 2024 et le vendredi 7 novembre 2025.

Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent—Akiawenhrahk, PCC): Monsieur le président, j'ai une question de précision.

Le président: Oui, je vous écoute, monsieur Deltell.

Gérard Deltell: Avez-vous eu des nouvelles du ministre des Finances et du Revenu national à la suite de l'invitation que nous lui avons faite, il y a quelques semaines?

Le président: Encore une fois, non, nous n'avons pas eu de nouvelles jusqu'à présent. Cependant, j'espère tout comme vous que, maintenant que la mise à jour économique d'hier est passée et que les affaires du budget ont été proposées à la Chambre des communes, le ministre des Finances et du Revenu national va peut-être répondre à nos appels et à nos courriels. Jusqu'à présent, il ne l'a pas fait, mais nous allons continuer de lui demander de venir au Comité avant la pause estivale.

[Traduction]

Par ailleurs, je tiens à souhaiter la bienvenue à un nouveau membre du Comité, le député Ma.

Nous sommes ravis de vous accueillir parmi nous.

Nous avons aujourd'hui un substitut.

Monsieur Rana, nous sommes aussi heureux de vous compter parmi nous.

Il n'y a pas d'autre changement à la composition du Comité.

Je passe maintenant aux témoins de la Banque de l'infrastructure du Canada. Nous accueillons Frédéric Duguay, premier vice-président et chef, Services juridiques et information.

Merci beaucoup de vous joindre à nous aujourd'hui. Je crois que vous participez depuis Toronto.

Nous accueillons également Steven Robins, premier vice-président, Portefeuille et projets stratégiques, qui participe lui aussi par vidéoconférence.

Je crois que M. Duguay va prononcer une déclaration liminaire.

Vous avez environ cinq minutes pour votre déclaration, après quoi nous passerons aux questions. Nous ferons en sorte de ne nécessiter votre présence qu'une heure. Merci de votre patience, car il y a eu un vote aujourd'hui sur la mise à jour économique.

Ron McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam, Lib.): Monsieur le président, nous ne voyons pas les témoins à l'écran.

Le président: Nous corrigerons la situation entretemps. Peut-on commencer, monsieur McKinnon?

Monsieur Duguay, vous avez la parole pour environ cinq minutes.

Frédéric Duguay (premier vice-président et chef, Services juridiques et information, Banque de l'infrastructure du Canada): Bonjour, monsieur le président, distingués membres du Comité.

[Français]

Je vous remercie de nous avoir invités à comparaître devant le Comité dans le cadre de son examen des Comptes publics du Canada 2024 et des Comptes publics du Canada 2025.

Je m'appelle Frédéric Duguay et je suis premier vice-président et chef des services juridiques et de l'information à la Banque de l'infrastructure du Canada, ou BIC. Je suis accompagné aujourd'hui de mon collègue Steven Robins, qui est premier vice-président du portefeuille et des projets stratégiques.

La BIC a été créée pour aider à débloquer des projets d'infrastructure et à construire plus de projets, et ce, plus rapidement. Grâce à son financement flexible, elle peut combler les lacunes du marché et les problèmes d'abordabilité qui empêchent la réalisation de projets importants.

[Traduction]

Contrairement à un programme de subventions, la BIC est un outil d'investissement remboursable. Elle réalise des investissements commerciaux rigoureux dans le but d'attirer des capitaux privés et institutionnels, de réduire le coût global des infrastructures et de se faire rembourser afin que les fonds puissent être réinvestis dans de nouveaux projets. La BIC est dirigée par un conseil d'administration indépendant et rend des comptes au Parlement par l'intermédiaire du ministre, notamment dans le cadre du processus du plan d'entreprise.

Depuis 2020, la BIC investit de manière constante entre 3 et 4 milliards de dollars par an, et cette tendance devrait se poursuivre, compte tenu de l'importance cruciale des infrastructures pour l'avenir économique du Canada. Ce rythme d'investissement a été confirmé par le Bureau du directeur parlementaire du budget dans un rapport de 2025, qui est arrivé à la conclusion que la BIC est en bonne voie d'atteindre 37 milliards de dollars de clôtures financières d'ici la fin de l'exercice financier 2029-2030.

À ce jour, elle a accordé des prêts à 108 projets dont la valeur totale s'élève à 55 milliards de dollars. Elle a des projets dans chaque province et territoire, et son portefeuille de projets est solide. Ces projets soutiennent plus de 315 000 emplois au Canada et génèrent d'autres retombées en aval pour les entreprises, les travailleurs et les chaînes d'approvisionnement du pays. Onze projets sont achevés, et ce nombre augmente chaque trimestre.

• (1635)

[Français]

Pour chaque projet financé, la BIC évalue les avantages publics apportés à la population du Canada par ces nouvelles infrastructures, tels que la croissance économique, la réduction du déficit en infrastructure dans les communautés autochtones et la diversification des corridors commerciaux.

Ces projets sont variés: un terminal ferroviaire dans le cœur industriel de l'Alberta destiné à faciliter le transport des marchandises vers la côte Ouest du Canada, d'où elles seront ensuite acheminées vers les marchés internationaux; une éolienne et un système de stockage d'énergie au Nunavut, pour aider une communauté insulaire à se passer du diesel; une centrale à la biomasse dans une communauté autochtone éloignée dans la partie nord du Québec, en Haute-Mauricie, afin d'assurer la sécurité énergétique et le développement économique à long terme, par exemple.

Le budget de 2025 a porté l'enveloppe de la BIC à 45 milliards de dollars. Cette allocation supplémentaire lui permettra de poursuivre ses ambitieux programmes d'investissement dans des projets qui apportent de réels avantages à la population du Canada. Le budget a également porté l'objectif d'investissement de la BIC pour les communautés autochtones à 3 milliards de dollars, puisque l'objectif initial de 1 milliard de dollars a déjà été dépassé.

[Traduction]

Comme il est indiqué dans les comptes publics de 2025, les crédits alloués par le gouvernement à la BIC ont presque doublé depuis 2024. Cela reflète le fait que 80 % des projets financés par la BIC sont en cours de construction et nécessitent des capitaux.

[Français]

Cette tendance devrait se poursuivre à mesure que plus de projets entrent en phase de construction. De plus, le mandat de la BIC lui donne plus d'occasions de débloquer de nouveaux projets d'investissement au pays dans un plus grand nombre de secteurs.

Le financement des infrastructures ne repose pas sur les dépenses d'une seule année. Au contraire, les investissements sont d'abord engagés, les conventions de crédit sont finalisées, puis des fonds sont débloqués sur plusieurs années à mesure que la construction avance.

[Traduction]

Depuis juillet 2024, la BIC n'a pas eu besoin de crédits du gouvernement pour couvrir ses coûts d'exploitation. À mesure que les

prêts sont remboursés, y compris les remboursements initiaux du capital actuellement en cours, ces fonds sont réinvestis dans de nouveaux projets. Cette façon de faire renforce l'autonomie financière de la BIC et étend la capacité d'investissement du capital autorisé par le Parlement au fil du temps, tout en minimisant le fardeau pour les contribuables.

Chaque année, la BIC élabore, en collaboration avec le ministère du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités, un plan d'entreprise et un budget. En 2025, ce processus a été interrompu par la prorogation du Parlement en janvier et les élections qui ont suivi.

Une fois les élections terminées et le nouveau ministre en fonction, la BIC et le ministère du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités ont travaillé en étroite collaboration pour finaliser le plan d'entreprise 2025-2026, qui a été approuvé en décembre 2025 et déposé au Parlement conformément aux exigences législatives prévues par la Loi sur la gestion des finances publiques.

[Français]

Je suis également heureux d'annoncer la finalisation du plan d'entreprise 2026-2027, qui a été approuvé par le Conseil du Trésor la semaine dernière. Ce plan tient compte du mandat actuel de la BIC et s'aligne sur les priorités du gouvernement visant à tirer parti d'outils tels que la BIC pour attirer des investissements privés et accélérer la construction d'infrastructures.

[Traduction]

Merci de votre attention. M. Robins et moi-même sommes à votre disposition pour répondre à vos questions.

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons commencer notre première série de questions, au cours de laquelle trois députés disposeront de six minutes chacun.

Madame Kusie, je crois que c'est à vous de commencer.

Stephanie Kusie (Calgary Midnapore, PCC): Merci, monsieur le président.

Monsieur Duguay, dans le rapport du Bureau du directeur parlementaire du budget publié en juillet 2025 sur la Banque de l'infrastructure du Canada, on peut lire: « La BIC ne devrait atteindre ses objectifs de décaissement dans aucun secteur d'ici 2027-2028. » Selon vous, est-ce acceptable?

Frédéric Duguay: Nous acceptons les conclusions des rapports du Bureau du directeur parlementaire du budget. Comme je l'ai indiqué dans ma déclaration liminaire, nous avons à ce jour plus de 18 milliards de dollars d'engagements d'investissement. Dans son rapport, le Bureau a également reconnu que nous atteindrions 37 milliards de dollars de clôtures financières d'ici 2029-2030. Ce chiffre est supérieur au crédit de 35 milliards de dollars initialement approuvé en 2017.

Il faut savoir que, quand nous investissons des capitaux, nous les affectons généralement à des projets sur une période de disponibilité qui s'étend, en moyenne, sur environ cinq ans. À mesure que les projets sont mis en œuvre, nos capitaux sont déployés au cours de cette période. En relevant cet écart, le rapport du Bureau du directeur parlementaire du budget ne tient pas nécessairement compte de la différence entre le moment où les capitaux sont engagés pour atteindre l'étape de la clôture financière et celui où ils sont déployés tout au long du cycle de vie d'un projet. Comme je l'ai dit, cela prend généralement cinq ou six ans, quand on pense à la construction du projet.

• (1640)

Stephanie Kusie: Le rapport indique aussi ce qui suit: « Depuis la création de la BIC, les deux tiers du financement des partenaires proviennent du secteur public. » Ainsi, les deux tiers des fonds alloués aux projets proviennent d'un pouvoir public ou d'un autre.

Michael Sabia, ancien président du conseil d'administration de la Banque de l'infrastructure du Canada et actuel greffier du Conseil privé, a affirmé que « pour chaque dollar engagé par le gouvernement fédéral, [...] quatre ou cinq dollars » du secteur privé sont prêts à être investis. Le Bureau du directeur parlementaire du budget nous a indiqué que ce n'est pas ce qui s'est passé. Pourquoi ces investissements privés ne se sont-ils pas encore concrétisés?

Frédéric Duguay: Dans notre rapport annuel — et je peux également laisser M. Robins s'exprimer à ce sujet —, nous évaluons l'utilisation des capitaux et la mobilisation de capitaux du secteur privé selon deux horizons. Au moment de la clôture financière, comme le souligne le Bureau du directeur parlementaire du budget, les fonds de la BIC constituent une source de financement parmi d'autres, s'inscrivant généralement dans la structure de financement d'un projet, qui peut inclure non seulement des subventions gouvernementales, mais aussi des fonds provenant du secteur privé. Selon cet indicateur, notre ratio est supérieur à 1-1.

Nous évaluons également le capital mobilisé à long terme pour un projet donné. C'est peut-être le moment idéal pour céder la parole à M. Robins. Il pourra vous expliquer en détail comment nous évaluons le capital mobilisé dans un projet tout au long du cycle de vie d'un investissement.

Steven Robins (premier vice-président, Portefeuille et projets stratégiques, Banque de l'infrastructure du Canada): Pour compléter ce qu'a dit mon collègue M. Duguay, pour chaque projet, nous commençons par évaluer l'investissement de la BIC et celui du secteur privé. Cependant, au fil du temps, le secteur privé nous rembourse. La part de capitaux privés dans le projet évolue depuis le début de la construction et tout au long de la durée de vie du projet. Comme l'a dit mon collègue, à l'heure actuelle, chaque dollar investi par la BIC dans un projet attire plus d'un dollar de capitaux privés.

De plus, nous avons commandé une étude indépendante afin d'examiner les capitaux privés ainsi mobilisés. Mon collègue a mentionné l'exemple du terminal ferroviaire d'intérêt local situé dans le cœur industriel de l'Alberta. L'objectif explicite de ce projet est de faciliter de nouveaux investissements dans l'activité industrielle autour du cœur industriel de l'Alberta, qui ne pourrait pas accéder aux marchés mondiaux sans de meilleures liaisons ferroviaires. Si l'on considère non seulement les capitaux investis dans le projet d'infrastructure, mais aussi les investissements du secteur privé qui sont ainsi rendus possibles, cette étude révèle que chaque dollar investi par la BIC génère plus de quatre dollars d'investissements.

Stephanie Kusie: Nous examinons actuellement les comptes publics de 2024-2025, qui montrent que la Banque de l'infrastructure du Canada a reçu des milliards de dollars du gouvernement fédéral, et elle continue d'en recevoir chaque année. Cependant, votre dernier rapport financier trimestriel montre que, malgré les milliards de dollars de fonds publics dépensés, la banque n'a mené à bien que 11 projets au total. En juin prochain, il y aura neuf ans que la banque a été fondée par le gouvernement libéral. Pensez-vous que les Canadiens en ont pour leur argent quand seulement 11 projets ont été réalisés en 9 ans?

Frédéric Duguay: Comme je l'ai mentionné plus tôt, nous avons plus de 108 projets pour lesquels nous avons atteint l'étape de la clôture financière. Plus de 80 de ces 108 projets sont actuellement en phase de construction. Comme le souligne la députée, 11 d'entre eux sont maintenant terminés et pleinement opérationnels.

Le cycle de vie d'un projet d'infrastructure, pendant sa construction, s'étend essentiellement sur des années. Comme je l'ai dit plus tôt, la période de disponibilité pour la phase de construction d'un projet est, en moyenne, de cinq ou six ans. Nous constatons que ces chiffres ont tendance à augmenter chaque trimestre. On parle actuellement de 11 projets, mais le nombre continuera de croître, trimestre après trimestre, à mesure que ces 108 projets, pour lesquels nous avons atteint le stade de la clôture financière, franchiront l'étape de l'achèvement complet des travaux.

• (1645)

Stephanie Kusie: Merci.

Le président: Merci beaucoup, madame Kusie.

Je donne maintenant la parole à M. Osborne.

Vous avez six minutes.

Tom Osborne (Cape Spear, Lib.): Merci, monsieur le président.

Pouvez-vous nous parler des liens entre la Banque de l'infrastructure du Canada et le Bureau des grands projets? Comment collaborent-ils?

Frédéric Duguay: Je vais laisser M. Robins répondre à cette question. Il participe plus que moi à ces discussions.

Steven Robins: Merci de la question.

Nous travaillons en étroite collaboration avec le Bureau des grands projets, comme indiqué dans l'Énoncé des priorités et des responsabilités qui a été transmis à la BIC plus tôt cette année. Nous accordons la priorité aux investissements dans les projets qui ont été soumis au Bureau des grands projets.

Concrètement, le Bureau des grands projets s'efforce d'assurer une présence fédérale coordonnée dans le cadre de ces projets, en veillant à ce qu'ils disposent d'une feuille de route claire pour obtenir les autorisations réglementaires et se définir. La BIC travaille en étroite collaboration avec le Bureau des grands projets en tant que source d'expertise financière afin d'évaluer les perspectives économiques du projet et de réfléchir à la manière dont nos outils peuvent contribuer à sa mise en chantier, dans le but de l'ajouter aux 89 projets qui sont en cours de construction à l'échelle du pays.

Nous en voyons déjà les résultats. Comme vous le savez peut-être, nous avons annoncé un investissement dans le terminal à Contrecoeur, un projet d'agrandissement du port de Montréal. Il s'agit d'un prêt accordé par la BIC pour appuyer le développement du transport maritime de conteneurs sur la côte Est, afin que les entreprises puissent accéder de manière fiable aux marchés mondiaux sans devoir passer par les ports américains.

Nous avons annoncé l'octroi d'un prêt à Nouveau Monde Graphite, un autre projet qui a été soumis au Bureau des grands projets, afin de lui permettre de lancer la construction d'un projet d'exploitation de minéraux critiques en périphérie de Montréal. Nous collaborons étroitement sur plusieurs projets dans l'Arctique, comme le port et la route de Grays Bay, que nous soutenons dans le cadre de notre initiative d'accélération de projets. Cette initiative fournit des capitaux de départ à des projets afin de les aider à atteindre le stade de la mise en chantier.

Tom Osborne: Merci.

En ce qui concerne le projet pour le port de Montréal, pouvez-vous nous en dire plus sur les retombées économiques et le nombre d'emplois qui seront créés grâce à cet investissement? Quels sont les avantages financiers et pour le commerce international? Comment cette expansion stimulera-t-elle l'économie, non seulement à Montréal, mais aussi plus à l'est, je suppose, et dans tout le Canada?

Steven Robins: Je vais répondre à votre question en trois parties.

Le premier avantage de ce projet est la construction. Je n'ai pas sous les yeux le nombre d'emplois qui devraient être créés, mais cet investissement de plus de 2 milliards de dollars créera beaucoup d'emplois pour les travailleurs des métiers de la construction, ainsi qu'une demande importante pour ces travailleurs dans la région du Grand Montréal.

Le deuxième avantage sera financier, comme vous l'avez mentionné. La Banque de l'infrastructure du Canada a accordé un prêt remboursable pour ce projet, et elle facture des intérêts. Par conséquent, à terme, les utilisateurs de ce terminal portuaire qui paient des frais pour faire retirer leurs conteneurs du navire ou pour utiliser le port généreront des revenus qui serviront à rembourser le prêt. Le secteur privé ne consentirait pas de prêt de ce genre, parce que le moment où les navires arriveront et la rapidité avec laquelle la demande augmentera sont incertains. La Banque de l'infrastructure du Canada patientera en attendant que la demande se matérialise, et elle se fera rembourser à ce moment-là. C'est ce qui permet la réalisation du projet.

Enfin, j'aimerais parler des avantages économiques plus généraux du projet. Pensez à la valeur des terminaux à conteneurs améliorés, non seulement pour les Canadiens, qui profiteront d'un coût de la vie plus abordable grâce à un meilleur accès aux biens et aux services des marchés mondiaux, mais aussi pour les entreprises locales qui veulent servir une clientèle mondiale et cherchent à diversifier leurs activités vers de nouveaux marchés. Elles ont besoin d'un accès fiable au commerce et à des terminaux à conteneurs qui ont des échéanciers de livraison clairs et des débits rapides, et qui sont rentables et efficaces. Ça fait partie des avantages du projet de Contrecoeur. Il aidera la région du Grand Montréal et l'Est du Canada à attirer de nouvelles entreprises et à faire du commerce avec le monde sans dépendre des ports américains.

Tom Osborne: À quoi ressemble l'évaluation des risques pour le projet d'expansion du port de Montréal?

• (1650)

Steven Robins: C'est un projet important. Le risque que la Banque de l'infrastructure du Canada assume est essentiellement lié au calendrier de remboursement. Comme mon collègue l'a mentionné, il y aura une période où le terminal à conteneurs sera en construction. Aucun revenu ne sera généré pendant la construction, puisqu'il n'y aura pas encore d'utilisateurs. Contrairement à d'autres investisseurs, nous sommes prêts à attendre. Pendant une certaine période par la suite, les activités augmenteront au nouveau terminal à conteneurs, le temps que les compagnies maritimes décident si elles veulent desservir les ports de Montréal, de Halifax ou des États-Unis. Le remboursement commencera pendant que la demande progressera. Plus les activités du terminal à conteneurs augmenteront, plus le remboursement se fera rapidement, et à mesure que nous récupérerons cet argent, nous le recyclerons dans d'autres projets qui appuient la croissance économique du Canada.

Tom Osborne: Vous avez engagé 18 milliards de dollars pour des projets dans tout le pays, mais seule une petite partie de ces fonds a été utilisée par les promoteurs. Pouvez-vous nous dire pourquoi il faut autant de temps pour utiliser les fonds?

Steven Robins: Absolument.

Comme vous l'avez dit, nous nous sommes engagés à verser 18 milliards de dollars, et nous avons décaissé un peu plus de 7 milliards de dollars pour financer les projets. Il faut comprendre que, pour chacune des ententes de crédit, nous devons faire preuve d'une grande discipline pour protéger l'argent des contribuables. C'est pourquoi nous versons les fonds seulement au fur et à mesure que les projets avancent. La mise en œuvre des projets est une affaire complexe qui nécessite un enchaînement de multiples activités sur plusieurs années, et les activités doivent être alignées sur les saisons de construction. Mon collègue a parlé du projet de parc éolien que nous avons financé au Nunavut, sur une île de la baie d'Hudson. C'est un exemple de projet où nous devons faire venir du matériel essentiel à temps pour le transport maritime printanier pour réussir à terminer les travaux dans les délais prévus.

Nous finançons des projets de très grande envergure. Il faut généralement de quatre à cinq ans pour les mener à bien. Les chiffres actuels dans les comptes publics reflètent un rattrapage, car le rythme auquel nous retirons des fonds des crédits budgétaires — près de 3 milliards de dollars — rejoint le rythme auquel nous atteignons la clôture financière depuis 2020. Donc, si on lance le processus de clôture pour 3 milliards de dollars par année en 2020, il faut environ quatre ou cinq ans pour que les décaissements atteignent ce niveau.

Le président: Merci.

Votre temps est écoulé, monsieur Osborne.

[Français]

Monsieur Lemire, vous avez la parole pour six minutes.

Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être des nôtres aujourd'hui.

Dans votre réponse écrite à l'une des questions que j'ai posées lors d'une réunion précédente de ce comité, vos représentants ont indiqué que le financement de la BIC était structuré sous forme de prêts remboursables avec intérêts et que, depuis plusieurs trimestres, vous génériez des revenus suffisants pour couvrir intégralement vos coûts d'exploitation.

Cependant, quand on regarde vos revenus et vos charges, aux pages 156 et 157 des Comptes publics du Canada 2025, on voit que vous avez 131 millions de dollars de revenus provenant de tiers et 293 millions de dollars de charges associées à des tiers.

Le gouvernement, en 2025, vous a donné un chèque de 2,9 milliards de dollars, ce qui a porté vos avoirs à 15 milliards de dollars. Vous avez investi ces 15 milliards de dollars.

J'en conclus, selon la différence entre vos revenus et vos charges, que vous avez un déficit de quelque 150 millions de dollars. Est-ce exact?

Frédéric Duguay: Je n'ai pas devant moi l'information des Comptes publics du Canada.

En ce qui concerne la réponse qu'on vous a fournie pour donner suite à la question que vous aviez posée en comité, comme M. Robins l'a expliqué, depuis juillet 2024, la BIC génère assez de retombées relativement à ses investissements, essentiellement sous la forme du paiement des intérêts et du principal, pour couvrir ses dépenses de fonctionnement. Voilà ce qu'il en est des revenus et des charges que nous gérons, à la BIC.

Comme M. Robins l'a expliqué, nous recevons encore des crédits pour verser des fonds dans le cadre de nos investissements dans des projets que nous finançons. Ces charges augmentent tous les trimestres, du fait que plus de projets atteignent la clôture financière et que plus de projets sont à l'étape de la construction. Il y a donc plus de crédits qui sont envoyés du gouvernement à la BIC.

Sébastien Lemire: Dans la même réponse, vous indiquiez que 13 des 106 projets dans lesquels vous aviez investi au cours du troisième trimestre se trouvaient au Québec. C'est bien loin du poids démographique du Québec.

Comment expliquez-vous ce faible taux d'investissement? Pouvez-vous m'indiquer, par écrit, les sommes totales investies par province et par territoire, pour me permettre de voir si le Québec reçoit sa juste part?

Frédéric Duguay: Monsieur le président, si j'ai bien compris, le député cherche à obtenir une réponse écrite concernant les sommes investies dans les 108 projets, afin de savoir comment les investissements réalisés dans les autres provinces se comparent aux sommes investies dans les 13 projets au Québec au cours du troisième trimestre. Cela n'inclut donc pas le projet du port de Contre-cœur, dont mon collègue a parlé un peu plus tôt. J'essaie juste de comprendre si c'est une demande d'information ou non.

• (1655)

Sébastien Lemire: C'est effectivement une demande d'information. Je ne cherche pas à vous piéger, je veux juste savoir comment on peut expliquer le faible taux d'investissement au Québec, par rapport aux investissements réalisés dans les autres provinces canadiennes.

Frédéric Duguay: Monsieur le président, nous allons fournir l'information.

Le président: Merci beaucoup.

Il vous reste encore deux minutes et demie, monsieur Lemire.

Sébastien Lemire: Merci, monsieur le président.

J'ai aussi besoin d'une autre explication.

La Banque de l'infrastructure du Canada va investir dans Maisons Canada pour la construction de logements. Par ailleurs, il y a quelque chose qui a été qualifié de « patente à gosses »: on a lancé un fonds souverain, c'est-à-dire le Fonds pour un Canada fort, qui va aussi venir investir dans différents projets. À un moment donné, ça fait beaucoup de gens à payer pour investir dans des projets que le gouvernement porte.

Pourquoi le gouvernement a-t-il besoin de vous pour accorder des prêts, quand il peut le faire lui-même, comme le démontre cette mesure?

En fait, voici la question que j'ai le goût de vous poser: est-ce que la création de ce fonds souverain pour les grands projets d'investissement national n'est pas un désaveu de la Banque de l'infrastructure du Canada?

Frédéric Duguay: Je ne vais pas me prononcer sur l'annonce du fonds souverain du Canada. Par contre, je peux expliquer très clairement nos priorités d'investissement, à la BIC. L'une d'entre elles est la construction d'infrastructures facilitantes pour faire en sorte que plus de logements puissent être bâtis. Alors, la BIC fait plusieurs investissements dans des projets de transport en commun, dans des infrastructures facilitantes, ainsi que dans des usines de traitement des eaux usées, par exemple.

La BIC est un outil qui sert à faire les investissements nécessaires, avec des municipalités et des promoteurs de projets, dans des infrastructures facilitantes pour ensuite permettre à d'autres outils du gouvernement du Canada, comme Maisons Canada, que vous avez mentionné, de créer plus de logements. Alors, nous n'investissons pas dans le logement, mais plutôt dans les infrastructures facilitantes pour débloquer des projets et créer des conditions favorables pour qu'il y ait plus de logements.

Sébastien Lemire: En fait, 10 % de ce qui contribue au PIB est produit dans ma région, l'Abitibi-Témiscamingue. En faisant une règle de trois, on peut dire qu'environ 2 % de ce qui contribue à l'économie canadienne provient de l'Abitibi-Témiscamingue.

J'ai demandé à la Banque de l'infrastructure du Canada de me transmettre de l'information sur tous les projets financés au Québec, notamment dans les régions éloignées comme la mienne, l'Abitibi-Témiscamingue. Or, sur 18,1 milliards de dollars, combien ont été investis dans ma circonscription? Faute de temps, je vous donne moi-même la réponse: zéro dollar. La Banque de l'infrastructure du Canada a financé zéro projet en Abitibi-Témiscamingue.

Pourquoi n'investit-on pas dans cette région qui, pourtant, regorge de minéraux critiques et stratégiques et a un potentiel immense? Pourquoi êtes-vous absents d'une région comme l'Abitibi-Témiscamingue?

Frédéric Duguay: M. Robins a répondu à une question, un petit peu plus tôt, sur le travail que nous faisons avec le Bureau des grands projets pour faire avancer plusieurs projets prioritaires, dont ceux liés aux minéraux critiques.

À des fins de précision, je dois dire que nous avons fait un investissement de 400 millions de dollars dans la Fédération des transporteurs par autobus du Québec, essentiellement pour aider les transporteurs à obtenir des prêts en vue d'acheter des autobus à émission zéro. Cet investissement s'applique à tous les membres de la Fédération, notamment à des transporteurs de la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Ces derniers peuvent ainsi profiter de cette solution afin d'obtenir un prêt. Les transporteurs de l'Abitibi sont souvent de petites et moyennes entreprises qui veulent remplacer leurs autobus au diesel par des autobus à émission zéro. Notre financement aide ces transporteurs à faire cet investissement et à gérer les coûts de cet achat.

Je voulais juste préciser qu'il est important d'investir en région, effectivement, mais que nous avons aussi des investissements partout au Québec qui profitent à plusieurs régions.

• (1700)

Sébastien Lemire: Merci beaucoup.

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons commencer notre deuxième tour de questions. Il y aura cinq intervenants, mais le temps de parole accordé à chacun changera un peu.

Monsieur Deltell, vous avez la parole pour cinq minutes.

Gérard Deltell: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je salue mes collègues, nouveaux et anciens, qui sont des nôtres aujourd'hui.

Messieurs Duguay et Robins, soyez les bienvenus. Je vous remercie beaucoup de participer à notre échange.

J'aimerais revenir sur les propos de tout à l'heure de mon collègue du Bloc québécois. En fait, j'étais un peu fâché quand je l'ai entendu, parce qu'il a abordé un thème que je voulais moi-même aborder. Quand j'utilise le mot « fâché », je le dis avec le sourire dans les yeux, bien entendu. Donc, je voulais parler du fonds souverain.

Donc, une banque a été créée par les libéraux en 2017. Ça fera bientôt 10 ans depuis sa création. Or, voilà qu'aujourd'hui on crée ce qu'on appelle maintenant un fonds souverain, qui a été qualifié, dans le journal *La Presse*, de « patente à gosses ». J'ai bien hâte de voir comment les interprètes vont rendre ça en anglais. J'avoue que j'avais beaucoup de difficulté quand, hier, mon chef a repris cette expression, qui définit très bien le grand mystère qui existe autour de ce fonds.

Pouvez-vous nous dire exactement quelle est la différence entre la Banque de l'infrastructure du Canada et la « patente à gosses » qui vient d'être créée par le gouvernement libéral?

Frédéric Duguay: Le mandat de la BIC consiste essentiellement à investir dans des projets d'infrastructure où il y a un blocage soit parce qu'ils comportent un risque que le secteur privé n'est pas prêt à assumer, soit parce qu'il y a un manque de financement qui doit être comblé. Dans le cadre de notre mandat, c'est le type de projet que nous aidons à faire avancer. M. Robins a expliqué très clairement notre investissement dans le projet de Contrecoeur, par exemple. Nous pouvons adopter une vision à très long terme et être très patients quant au rendement de notre investissement lorsqu'il s'agit de faire avancer un projet qui présente un intérêt économique.

Pour ce qui est du fonds souverain annoncé par le gouvernement plus tôt cette semaine, je vais m'en tenir à ce qui a été discuté lors de l'énoncé publié d'hier, et je ne vais pas nécessairement entrer là-dedans.

Gérard Deltell: Je suis tout à fait d'accord avec vous. Je voulais davantage vous donner la chance de faire la distinction entre les deux. Quant au reste, on va voir de quoi il sera question.

Votre institution a été fondée en 2017. On sait que, entretemps, il y a eu la pandémie de COVID-19, qui a apporté, par le télétravail, une nouvelle façon de travailler qui devait notamment permettre de réaliser des économies en matière d'espaces de bureau. J'aimerais savoir ce que vous avez fait comme effort.

Je vais vous citer les déclarations du député de Markham—Unionville, le 10 juin dernier:

Monsieur le Président, j'aimerais souligner le rapport accablant déposé aujourd'hui par la vérificatrice générale sur l'utilisation actuelle et future des espaces de bureau. Le rapport précise que les libéraux avaient promis de réduire les espaces de bureau de 50 % au moyen d'un budget de 1,1 milliard de dollars réparti sur 10 ans. Or, la vérificatrice générale a découvert que la réduction des espaces de bureau n'allait être que de 33 %.

Ce n'est pas moi qui le dis, c'est l'actuel député de Markham—Unionville, qui siège maintenant avec les libéraux. Je poursuis ses propos:

Toutes ces années d'annonces ostentatoires se sont soldées par une série infinie de promesses brisées. Le rapport mentionne que le traitement des immeubles ex-cédentaires prend de 6 à 8 ans. Ces délais sont coûteux et complètement inacceptables.

À nouveau, je vous rappelle que c'est le député de Markham—Unionville qui a dit ça, il y a moins d'un an. Il a conclu ainsi, de façon très claire:

Au moment où des millions de Canadiens cherchent désespérément un logement abordable, le rapport confirme à quel point le même vieux gouvernement libéral est inapte et déconnecté de la réalité.

Ce n'est pas moi qui le dis, c'est l'actuel député de Markham—Unionville.

Monsieur Duguay, avez-vous personnellement dû affronter les difficultés que la vérificatrice générale a mises en lumière?

Frédéric Duguay: Pour répondre à la question, je vais vous brosser un portrait des cinq ou six dernières années. Comme je l'ai expliqué dans mon allocution d'ouverture, la BIC est une société d'État indépendante, gérée par son propre conseil d'administration. Donc, tous les ans, nous présentons au ministre un plan d'entreprise qui inclut un budget de fonctionnement. À l'intérieur de ce budget, nous présentons essentiellement nos dépenses par rapport à notre croissance sur une base de cinq ans. La BIC est une société qui a été en croissance durant les six ou sept dernières années, comme je l'ai expliqué. À ce jour, nous avons investi plus de 18 milliards de dollars dans 108 projets. Quand ces projets sont à l'étape de la construction, nous avons besoin essentiellement de personnel pour la gestion d'actifs, et ainsi de suite. Ce que nous avons...

• (1705)

Gérard Deltell: Nous comprenons que vous avez été beaucoup plus efficaces que le gouvernement libéral, comme l'a dit le député de Markham—Unionville. Ce dernier estime que « des millions de Canadiens cherchent désespérément un logement abordable » et que « le rapport confirme à quel point le même vieux gouvernement libéral est inapte et déconnecté de la réalité ». C'est le député Michael Ma qui l'a dit.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Deltell.

[Traduction]

Madame Yip, vous avez la parole pour cinq minutes.

Jean Yip (Scarborough—Agincourt, Lib.): Merci.

Je remercie les témoins de s'être joints à nous virtuellement. J'aimerais revenir au travail qui nous occupe, qui est de poser des questions à la Banque de l'infrastructure du Canada, plutôt que de continuer de faire des commentaires sur les autres membres du comité.

Comme la Banque de l'infrastructure du Canada n'est pas un programme de subventions, mais bien un programme de prêts, pouvez-vous expliquer comment fonctionne la structure d'investissement et pourquoi elle est un moyen efficace d'utiliser les fonds publics et de construire plus d'infrastructures?

Steven Robins: Je me ferai un plaisir de commencer à répondre à cette question, puis je céderai la parole à M. Duguay s'il a quelque chose à ajouter.

Comme vous le dites, la Banque de l'infrastructure du Canada investit dans des projets. Les prêts que nous accordons à des projets ne sont pas des dépenses du gouvernement du Canada. Comme vous le constatez, on ne le voit pas dans les comptes publics, car ce sont ces montants-là qui y figurent. Votre collègue a posé une question sur les revenus, soit les 2,8 milliards de dollars provenant des crédits gouvernementaux. Ce chiffre correspond aux fonds du gouvernement du Canada qui sont transférés à la Banque de l'infrastructure du Canada pour financer les prêts, et ces prêts assortis d'intérêts sont ensuite consentis à divers projets dans tout le pays.

Au fur et à mesure que les projets avancent, ils commencent à générer des revenus et des activités, par exemple les revenus de la production d'énergie éolienne vendue au réseau, les frais payés par les utilisateurs d'un port ou le tarif payé par les usagers d'un réseau de transport en commun. Ces revenus sont utilisés pour rembourser progressivement le prêt.

Pendant le cycle de vie du portefeuille, nous prévoyons récupérer plus d'argent de ces investissements que ce que nous aurons investi au départ. Nous pourrions alors couvrir nos coûts d'exploitation et, avec le temps, nous créerons une dynamique d'investissement en réinvestissant les revenus.

À ce jour, plus de 600 millions de dollars de notre première vague d'investissements sont revenus à la Banque de l'infrastructure du Canada, et nous utilisons ces fonds pour limiter le recours à de nouveaux apports de capital de notre actionnaire. C'est ce qui nous permet d'être une institution autonome offrant 3 ou 4 milliards de dollars par année pour financer de nouvelles infrastructures dans tout le pays.

Jean Yip: Comment vos projets amélioreront-ils le coût de la vie et aideront-ils les Canadiens les plus vulnérables?

Steven Robins: Nos projets aideront à rendre le coût de la vie plus abordable de plusieurs façons. Un de nos principaux secteurs d'activité est le secteur de l'énergie propre. Nous finançons des projets d'énergie renouvelable partout au pays en partenariat avec les services publics provinciaux.

Nous nous associons à un service public provincial pour proposer une offre de financement intégrée, plus avantageuse, permettant aux exploitants d'éoliennes de construire des installations éoliennes et solaires partout au pays, et de vendre leur énergie aux réseaux. Ces ententes ont un effet direct sur les factures d'électricité des clients, parce que le coût de l'énergie éolienne fournie par ces installations est moins élevé qu'il ne le serait sans le financement de la Banque de l'infrastructure du Canada.

Un autre exemple de la façon dont nous améliorons le coût de la vie est notre financement de l'expansion des réseaux à large bande en milieu rural dans tout le pays. Quand on pense aux décisions que prennent les grands fournisseurs de services Internet, on voit bien qu'ils sont heureux d'offrir la fibre optique dans les banlieues densément peuplées, mais plus on s'enfonce dans le Canada rural, plus les services sont difficiles à rentabiliser. Le financement à faible coût de la Banque de l'infrastructure du Canada permet d'offrir la large bande dans les régions les plus éloignées du pays.

Enfin, on peut penser à la façon dont nous offrons de l'énergie propre et abordable aux collectivités du Nord. Je suis fier de notre investissement dans le projet de sécurité énergétique des Inuvialuit. Une installation située dans la partie la plus au nord des Territoires du Nord-Ouest, sur les bords de l'océan Arctique, produira localement du carburant pour les Inuvialuit. Ce projet éliminera le trans-

port par camion du carburant sur 3 000 kilomètres depuis Edmonton et réduira le coût du carburant pour la collectivité locale.

Jean Yip: Est-ce que certains de ces projets et, peut-être, certains de vos projets plus écologiques recouperont certains des grands projets?

Steven Robins: Certainement. Un exemple de projet écologique qui rejoint les activités du Bureau des grands projets est notre investissement dans les travaux préliminaires de la ligne de transport d'électricité de la côte nord, en Colombie-Britannique. Le projet vise à faire en sorte que l'expansion du réseau d'électricité propre de la Colombie-Britannique se rende jusque dans le nord-ouest de la province. Nous travaillons sur ce projet en étroite collaboration avec le Bureau des grands projets.

• (1710)

Jean Yip: Quelles sont les principales différences entre votre plan d'entreprise de 2024-2025 et le plan d'entreprise actuel pour 2026-2027?

Steven Robins: Le plan d'entreprise est un outil essentiel pour aligner les activités d'investissement de la Banque de l'infrastructure du Canada sur les priorités du gouvernement du Canada.

En janvier, nous avons reçu un nouvel énoncé des priorités et des responsabilités qui établit de nouvelles cibles sectorielles à long terme pour la Banque de l'infrastructure du Canada et qui aligne nos secteurs sur les priorités du gouvernement du Canada.

L'énoncé établit une cible d'investissement de 15 milliards de dollars dans le secteur du commerce et du transport pour développer et diversifier nos échanges commerciaux, en veillant à ce que le Canada et les entreprises canadiennes aient accès aux marchés mondiaux.

Il établit une cible de 20 milliards de dollars pour les investissements dans l'énergie propre, comme les projets d'électricité dont j'ai parlé, et les investissements dans l'hydrogène, les carburants propres et le développement du réseau de recharge pour les véhicules électriques partout au pays.

Il établit une cible de 5 milliards de dollars pour les investissements dans l'intelligence artificielle et l'infrastructure numérique.

Il établit aussi une cible de 10 milliards de dollars pour soutenir les projets d'habitation, par exemple pour installer des conduites d'eau sur le site de grands projets de développement afin de veiller à ce que l'infrastructure municipale soit en place avant la construction des logements. Pensons également à nos investissements dans des projets comme le Réseau express métropolitain à Montréal, qui aide à relier le centre-ville de Montréal aux quartiers de la région du Grand Montréal. Il y a vraiment une augmentation du nombre de nouveaux logements le long de cette ligne.

Il nous incitait à envisager des investissements dans l'Arctique — nous en avons mentionné plusieurs aujourd'hui — et à augmenter notre cible pour les Autochtones à 3 milliards de dollars, comme l'a mentionné mon collègue, M. Duguay.

C'était le plan d'entreprise de 2025-2026 qui a été déposé au Parlement au début du mois. Notre plan d'entreprise pour 2026-2027, qui a été approuvé la semaine dernière, reflète le réalignement des priorités d'investissement de la Banque de l'infrastructure du Canada sur les priorités du gouvernement du Canada.

[Français]

Le président: Merci beaucoup, monsieur Robins.

[Traduction]

Merci, madame Yip.

[Français]

C'est maintenant au tour de M. Lemire.

En fait, je vais ajouter un peu de temps à tous les intervenants.

Monsieur Lemire, vous aurez donc quatre minutes.

[Traduction]

L'opposition officielle disposera ensuite de sept minutes, et les députés du gouvernement de sept minutes également. Vous pouvez vous répartir ce temps comme bon vous semble. Nous mettrons ensuite fin à cette première heure.

[Français]

Monsieur Lemire, vous avez la parole pour quatre minutes.

Sébastien Lemire: Merci, monsieur le président.

Je vais en profiter pour réagir à vos propos, monsieur Robins. Vous avez mentionné que vous investissiez dans les connexions Internet. Je serais curieux de savoir si, au cours des cinq dernières années, vous avez investi dans des connexions au Québec.

Il y a eu l'opération visant la haute vitesse pour les régions rurales, qui a été financée essentiellement par le gouvernement du Québec et qui a connu un succès important. Dans le cadre de cette initiative, le fédéral a transféré directement un montant qui est autour de 7 milliards de dollars, si ma mémoire est bonne. Le fédéral a fait des promesses s'étalant jusqu'à environ 2030. C'est un des exemples magnifiques dans lequel le fédéral a simplement transféré des fonds au Québec sans condition. Cette initiative a été un succès immense pour bâtir la connexion Internet pour les régions. J'ai été élu en 2019, et c'était mon premier principal engagement de campagne. Cette initiative s'est concrétisée grâce au transfert des sommes d'Ottawa vers Québec, et ça a été un succès.

Maintenant que la Banque de l'infrastructure du Canada a de l'argent pour les connexions Internet, est-ce qu'une partie de cet argent est allée au Québec?

[Traduction]

Steven Robins: Comme vous l'avez souligné, le gouvernement du Québec a agi avec une rapidité remarquable pour développer l'accès à Internet haute vitesse en milieu rural et fait, à bien des égards, figure de chef de file dans ce domaine. Cela signifie que, au moment où le mandat de la Banque de l'infrastructure du Canada a été élargi pour inclure l'accès à Internet haute vitesse en milieu rural, ces projets étaient déjà bien avancés. Il n'y avait donc pas besoin d'un financement supplémentaire de la part de la Banque dans ce cas précis. Nous avons donné la priorité à d'autres investissements au Québec.

Comme vous l'avez mentionné lors de votre échange avec mon collègue, il y a 13 projets. À vue de nez, je suis sûr que nous dépassons largement les 2 milliards de dollars, voire les 3 milliards, d'investissements au Québec. C'est une part beaucoup plus importante, car bon nombre de nos investissements au Québec sont de grande envergure — qu'on pense au REM, au port de Contrecoeur ou à des projets éoliens d'envergure.

[Français]

Sébastien Lemire: Il y a une question qu'il m'apparaît important de vous poser, particulièrement à la lumière du témoignage qu'a fait la vérificatrice générale ici, la semaine dernière.

Vous êtes une société d'État et, comme société d'État, vous échappez à plusieurs éléments qui vous forceraient à dévoiler des informations. Les sociétés d'État ne seraient-elles pas la nouvelle façon pour le gouvernement de se désengager? À un certain moment, on peut poser des questions, mais vous n'avez pas la même reddition de comptes.

Prenons l'exemple du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, qui a été mis en place par Exportation et développement Canada. Celui-ci n'a pas fait le travail de récupérer l'argent des Canadiens. Ce ne sont pas les mêmes exigences qui sont données.

Quant à la transparence au sujet des chiffres et des données, seriez-vous prêts à ouvrir vos portes à la vérificatrice générale pour qu'elle puisse enquêter sur vos programmes et vos livres? Après tout, votre principal financement provient de l'argent public. À mon sens, c'est une question de transparence. La vérificatrice générale ne peut pas auditer votre organisation comme un autre ministère ou un programme. Le mandat de la vérificatrice générale pourrait être élargi, parce que beaucoup de sociétés d'État échappent à la reddition de comptes. À partir du moment où on considère que vous êtes une société d'État qui reçoit de l'argent public, je pense qu'il serait nécessaire que la vérificatrice générale puisse avoir accès à vos livres.

Êtes-vous d'accord avec moi?

• (1715)

Frédéric Duguay: Pour commencer, je dois dire que le statut de société d'État est accompagné de conditions très claires en matière de reddition de comptes.

Comme M. Robins l'a expliqué, ça commence par le plan d'entreprise. Essentiellement, il s'agit du document qui démontre le budget d'exploitation, qui doit être approuvé par le Conseil du Trésor.

De plus, toutes les sociétés d'État sont sujettes à des audits de leurs états financiers sur une base annuelle ainsi qu'à des examens spéciaux qui ont lieu au moins tous les 10 ans, en vertu de la Loi sur la gestion des finances publiques.

Il y a également d'autres processus de reddition de comptes, comme le fait d'être redevable aux Canadiens et au Parlement par l'entremise du ministre et la comparution à des réunions comme celle-ci.

Donc, il y a un mandat très clair...

Sébastien Lemire: Malheureusement, mon temps de parole est écoulé, mais je comprends que la réponse est non.

Merci beaucoup.

Le président: Merci, monsieur Lemire.

[Traduction]

C'est maintenant au tour de M. Stevenson, qui dispose de sept minutes. Je crois comprendre que vous souhaitez partager ce temps avec votre collègue M. Kuruc. Je ferai de mon mieux pour cela, mais c'est à vous de voir. Si vous dépassez le temps imparti, je ne vous interromprai pas. Vous disposez de trois minutes et demie.

William Stevenson (Yellowhead, PCC): Merci, monsieur le président.

D'après ce que j'ai lu et ce que vous avez dit... Je ne suis pas tout à fait sûr de ne pas avoir mélangé certains chiffres. Pouvez-vous confirmer que les coûts s'élevaient à 54,6 milliards de dollars et que 18 milliards de dollars sont déjà engagés? Ces 18 milliards de dollars sont-ils inclus dans les 89 milliards de dollars restants, qui ne font pas partie des 11 projets achevés?

Steven Robins: Le coût d'investissement total des projets financés par la Banque de l'infrastructure du Canada s'élève à 54,6 milliards de dollars.

William Stevenson: Pour 108 projets?

Steven Robins: Oui, c'est pour 108 projets.

William Stevenson: Les 18 milliards de dollars qui ont déjà...

Steven Robins: Ces 18 milliards de dollars représentent la part de la Banque de l'infrastructure du Canada dans les 54,6 milliards de dollars. Sur ces 54,6 milliards de dollars, plus de 18 milliards proviennent d'investisseurs du secteur privé. Des fonds provenant d'autres ordres de gouvernement ont également été injectés dans ces projets.

À titre d'exemple, nous avons accordé un prêt à des districts d'irrigation en Alberta; nous avons fourni un prêt et le gouvernement de l'Alberta a accordé une subvention pour ce projet.

William Stevenson: Par le passé, il était prévu que les fonds de la Banque de l'infrastructure du Canada servent à mobiliser des fonds du secteur privé, mais il semble, comme l'a mentionné ma collègue tout à l'heure, que la majeure partie de cette mobilisation ait été réalisée grâce à des fonds publics et à des contributions d'autres gouvernements.

Pouvez-vous préciser quels montants proviennent de l'argent des contribuables et quels montants proviennent du secteur privé pour ces projets? Avez-vous ces chiffres? Vous pouvez toujours nous les communiquer plus tard.

Steven Robins: Je serai heureux de vous les communiquer, mais je peux aussi vous donner un aperçu général.

Je peux confirmer que plus de 18 milliards de dollars provenant du secteur privé sont inclus dans ces 54,6 milliards de dollars. De plus, nous cherchons également à mobiliser des fonds du secteur privé pour les projets d'infrastructure que nous développons. Souvent, les infrastructures que nous finançons constituent l'épine dorsale du développement économique d'une région, par exemple l'investissement que nous avons réalisé dans le port de Prince Rupert. L'objectif était de faciliter la circulation des marchandises depuis le cœur industriel de l'Alberta vers les marchés mondiaux. Nous constatons que les investissements du secteur privé y sont favorisés par la réduction des coûts des échanges commerciaux et la fluidité accrue des flux commerciaux.

Nous avons mené une étude indépendante qui a révélé que plus de 4 \$ d'investissements du secteur privé sont injectés dans l'économie au sens large pour chaque dollar que nous...

William Stevenson: Je vais changer légèrement de sujet ici. Vous avez évoqué l'existence d'un plan d'entreprise et indiqué que la Banque était censée fonctionner en toute indépendance.

Pourriez-vous nous présenter les mécanismes de contrôle qui garantissent que les décisions d'investissement que vous prenez res-

tent distinctes des décisions politiques du gouvernement en matière d'octroi de prêts?

Steven Robins: Je pense que mon collègue M. Duguay serait mieux à même de répondre à cette question.

• (1720)

Frédéric Duguay: La Banque est une société d'État indépendante régie par ses propres statuts. Son conseil d'administration est composé de membres nommés par le gouvernement. Elle fonctionne de manière indépendante du gouvernement. Le conseil d'administration est chargé de superviser la gestion, les activités et les affaires de la société, ce qui inclut la formulation de propositions d'investissement et leur soumission au conseil pour décision. Il n'y a aucune ingérence politique.

Comme je l'ai dit plus tôt, nous rendons compte au Parlement et au ministre. Cette responsabilité prend plusieurs formes. Comme cela a été mentionné plus tôt au cours de cette réunion, elle s'exerce dans le cadre du processus de planification d'entreprise.

William Stevenson: Je manque de temps. Je laisse la parole à mon collègue.

Le président: Monsieur Kuruc, vous disposez d'au moins trois minutes.

Ned Kuruc (Hamilton-Est—Stoney Creek, PCC): Je voudrais commencer mon intervention en affirmant que les infrastructures publiques doivent servir à renforcer l'industrie canadienne, à soutenir les métiers spécialisés et à maintenir les emplois stratégiques ici, au Canada. Je représente Hamilton. C'est l'acier de ma région qui a bâti ce pays. Il y a aussi des chantiers navals à Hamilton.

Ma première question est la suivante. La Banque de l'infrastructure du Canada a versé 8,6 millions de dollars en primes pour 2024 et 2025. Les registres montrent que 83 % de ses cadres ont reçu une prime, pour une moyenne de près de 200 000 \$ par cadre. Avec 11 projets achevés en neuf ans, pensez-vous que cela soit justifié? Est-ce une bonne utilisation de l'argent des contribuables?

Frédéric Duguay: Ces informations figurent dans notre rapport annuel. Nous faisons preuve d'une transparence totale envers les Canadiens en ce qui concerne nos politiques et principes de rémunération. Cela comprend un salaire de base et un régime d'incitatif lié au rendement pour tous nos employés. Ce régime est aligné sur notre groupe de référence — notre marché de référence — qui comprend généralement d'autres sociétés d'État ainsi que des entreprises des secteurs public et privé. Nous visons le 50^e centile...

Ned Kuruc: Je vous remercie de vos explications.

Je ne sais pas quels sont les critères pour mesurer le succès. Je ne sais pas si on peut parler de succès ou non, mais nous sommes à une réunion du comité des comptes publics, nous sommes ici pour faire le point sur l'utilisation de l'argent des contribuables. C'est pourquoi j'ai posé cette question.

Je vais passer à une autre question. Avez-vous été impliqués dans la décision de la Banque de l'infrastructure du Canada de subventionner l'achat de traversiers fabriqués en Chine?

Il y a un grand chantier naval à Hamilton. J'aurais vraiment aimé que ces emplois reviennent aux habitants d'Hamilton. Pouvez-vous présenter une analyse réalisée par votre équipe sur le nombre de travailleurs canadiens, tout au long de la chaîne d'approvisionnement nationale, qui ont perdu des opportunités économiques à cause de cette décision?

Est-ce quelque chose que vous pouvez faire? Avez-vous cette information?

Frédéric Duguay: Je vais laisser M. Robins, qui dirige la plupart de nos travaux sur les répercussions, essayer de comprendre ce que le député souhaite savoir.

Steven Robins: Je voudrais simplement essayer de clarifier ce que vous voulez savoir exactement. Je pense que le principe important ici est que BC Ferries était responsable des décisions d'approvisionnement concernant la provenance de ses navires, dans le cadre d'un processus concurrentiel international. BC Ferries, je crois, a comparu devant le comité des transports pour s'expliquer à ce sujet. L'entreprise a choisi l'origine de ces traversiers en fonction d'un certain nombre de facteurs.

Ce qui me manque pour pouvoir préparer ce type d'analyse, c'est une compréhension de ce que...

Ned Kuruc: Est-ce que votre banque a financé cet achat?

Steven Robins: Nous avons octroyé un prêt à BC Ferries pour...

Ned Kuruc: Vous avez accordé un prêt à une entreprise qui a délocalisé des emplois canadiens, alors que nous avons plusieurs chantiers navals ici au Canada. Voilà ma question. Vous pouvez tourner autour du pot — je ne pense pas que ce soit le cas —, mais vous avez financé ce projet. Sans financement, cela n'aurait pas été possible. De nombreux projets ne reçoivent pas de financement, mais il faut protéger les emplois canadiens, surtout en cette période de ralentissement économique et surtout après 11 ans de gouvernement libéral.

Je voudrais que votre banque dépose un rapport exactement tel que je l'ai expliqué, et je vais le réexpliquer. Pouvez-vous présenter l'analyse réalisée par votre équipe sur le nombre de travailleurs canadiens, dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement nationale, qui ont perdu des opportunités économiques à cause de cette décision?

Avant d'accorder un prêt — j'ai été courtier et j'ai prêté beaucoup d'argent par l'intermédiaire des banques —, il faut examiner où va aller cet argent et il faut examiner l'entreprise dans laquelle on va investir. J'ai beaucoup de mal à accepter que vous financiez une entreprise qui a délocalisé des emplois et privé Hamilton et le reste du Canada de ces emplois, tout en remplissant les coffres d'un gouvernement communiste à Pékin.

• (1725)

Le président: Je vous remercie, monsieur Kuruc. Votre temps est écoulé.

Je vais autoriser une réponse. J'ai laissé la discussion se prolonger un peu, car les témoins ont tenté de comprendre ce que M. Kuruc demandait. J'en suis conscient, et je vais rattraper le temps perdu pour les députés du gouvernement.

Monsieur Robins, êtes-vous en mesure de répondre à la question de M. Kuruc?

Steven Robins: Ce que je tiens à souligner, c'est que les 54,6 milliards de dollars de projets d'infrastructure que nous avons financés à l'échelle du pays — et il s'agit là du coût total en capital — créent d'importantes opportunités économiques dans les métiers spécialisés, tant dans l'industrie qu'au sein du secteur de la construction. Nous estimons que plus de 315 000 emplois dans la construction sont soutenus par ces projets.

Dans le cadre de ces projets, certains matériaux et fournitures proviennent effectivement de fournisseurs étrangers. Nous nous réjouissons toujours quand les projets trouvent des moyens d'augmenter l'approvisionnement au Canada, mais nous voulons aussi nous assurer que nos partenaires puissent aller de l'avant avec les projets dont ils ont besoin et répondre à leurs exigences.

Le président: Merci.

Je vais pousser un peu plus au bénéfice de M. Kuruc.

Il semble que vous ne disposiez pas vraiment des informations qu'il demande, à savoir l'impact sur les pertes d'emplois. Ces informations ont été demandées, je me dois donc d'essayer d'obtenir une réponse de votre part. Je souhaite simplement obtenir une réponse qui reflète au mieux la situation. Il semble que vous ne disposiez pas de ces informations.

Si vous les avez et que vous pouviez les présenter au Comité, cela serait apprécié.

Steven Robins: Nous disposons d'une analyse de l'impact économique de l'investissement dans BC Ferries. Nous n'avons pas de comparaison avec un autre scénario hypothétique.

Le président: Seriez-vous prêt à présenter cette analyse au Comité?

Steven Robins: Pour être clair, nous ne disposons pas de cette analyse.

Le président: Oh, vous ne l'avez pas. Très bien, alors. Vous avez votre réponse, monsieur Kuruc.

Nous allons maintenant passer à M. McKinnon.

Vous avez un bon sept minutes et plus, monsieur McKinnon. Voulez-vous prendre ce temps? Allez-vous le partager avec l'un ou l'autre de vos collègues? C'est à vous de décider.

Ron McKinnon: Si je commence à m'agiter, je céderai la parole à quelqu'un d'autre.

Le président: Très bien, alors. La parole est à vous.

Ron McKinnon: Je veux moi aussi parler de BC Ferries.

BC Ferries est une société d'État provinciale indépendante. Elle ne relève certainement pas du gouvernement fédéral, mais bon nombre d'entre nous ont été déçus d'apprendre qu'elle allait conclure des contrats en Chine pour ses traversiers.

Cependant, j'ai parlé à des représentants de Seaspan, qui est un grand constructeur de navires de notre collectivité. Cette entreprise construit actuellement deux navires de soutien interarmées pour la marine et, je crois, un ou deux brise-glaces pour la Garde côtière. Elle n'a pas la capacité de construire ce qui est demandé, et je pense qu'il y a eu des problèmes avec la demande de soumissions — de calendrier et ainsi de suite. Aucune entreprise canadienne n'a soumissionné pour ce contrat, alors je pense que, mis à part les problèmes potentiels liés au processus de demande de soumissions, cela n'a rien enlevé aux entreprises canadiennes.

Je me demande si la Banque de l'infrastructure du Canada est en mesure d'intégrer à son mécanisme de prêt, à son processus d'approbation des prêts, un processus par lequel nous pouvons favoriser l'achat de produits canadiens, favoriser les projets qui, même s'ils sont exécutés à l'extérieur du pays, utilisent des produits canadiens. La Banque de l'infrastructure du Canada prévoit-elle un mécanisme qui appuierait ce genre d'initiative?

Frédéric Duguay: Monsieur le président, je vais commencer, puis je vais céder la parole à M. Robins.

En tant que société d'État, nous avons bien reçu la directive plus tôt en janvier au sujet du Cadre stratégique de la politique d'approvisionnement « Achetez canadien ». En ce qui concerne notre propre approvisionnement, notre processus d'achat de biens et de services est entièrement conforme au cadre de la politique « Achetez canadien ».

Ce cadre ne s'applique pas à nos activités d'investissement lorsqu'il faut traiter avec les partenaires et les promoteurs de projet et faire des compromis pour ce qui est du choix et de la provenance des matériaux dont ils ont besoin.

Nous avons intégré certains principes liés aux objectifs du Cadre stratégique de la politique d'approvisionnement « Achetez canadien » du gouvernement à nos activités de mobilisation avec les contreparties et cherchons des moyens de travailler avec elles pour intégrer ces objectifs.

M. Robins pourrait peut-être nous en dire plus à ce sujet.

• (1730)

Steven Robins: Je vais ajouter deux choses.

Premièrement, lorsque les promoteurs communiquent avec nous au sujet de leurs projets, les documents que nous leur communiquons les invitent à prendre toutes les mesures possibles, dans le cadre de la construction du projet, afin de faire appel à des fournisseurs canadiens.

Lorsque la décision d'investir dans un projet est prise, nous effectuons une analyse économique des avantages de cet investissement pour les Canadiens, que ce soit la croissance économique, une économie plus propre ou d'autres résultats qui comptent pour les Canadiens. L'une des façons dont les promoteurs peuvent maximiser leur note, leur résultat, consiste à maximiser les avantages pour l'économie canadienne en s'approvisionnant localement, en assurant la croissance des avantages à long terme et ce genre de choses.

Ron McKinnon: Merci.

M. Kuruc et Mme Kusie ont exprimé plus tôt des préoccupations au sujet des dépenses que vous faites et de la valeur réelle qu'elles apportent au Canada. Je tiens à souligner que — et j'aimerais que vous en parliez à nouveau — vous ne dépensez pas d'argent. Vous prêtez de l'argent. On peut supposer que l'argent que vous déboursez pour ces projets nous reviendra avec intérêt.

De même, M. Kuruc a indiqué que vous avez réalisé un certain nombre de projets. Je ne pense pas qu'il vous appartienne de mener à bien des projets. Votre travail consiste à investir correctement dans les promoteurs. Ce sont eux qui vont terminer les projets, pas vous. Vous devez simplement vous assurer que l'argent que vous prêtez sera remboursé.

Avez-vous quelque chose à dire à ce sujet?

Steven Robins: Depuis 2020, nous avons engagé plus de 3 milliards de dollars par année dans de nouveaux projets d'infrastructure. Il y a donc plus de huit ou neuf projets de construction au pays.

À l'échelle du pays, 89 de nos 108 projets en sont actuellement à diverses étapes de construction. Cela signifie qu'un projet que nous avons financé l'an dernier ne devrait pas être terminé aujourd'hui. Cependant, les projets que nous avons financés il y a 4 et 5 ans sont

ceux qui contribuent aux 11 projets qui sont achevés aujourd'hui, alors je soulignerais les 89 projets qui sont en cours de construction. Nous sommes convaincus que ces projets, au fil du temps, selon des calendriers de construction normaux, se convertiront en projets achevés, qu'ils commenceront à rapporter et à nous permettre de nous rembourser.

Nous faisons un travail rigoureux pour garantir chaque investissement afin de nous assurer qu'il produit des résultats pour les Canadiens, qu'il respecte notre tolérance au risque et qu'il sera remboursé au cours de sa durée de vie. Cela exige que les projets soient achevés. Nous avons hâte que ces projets profitent aux Canadiens, et nous sommes convaincus qu'ils le feront.

Ron McKinnon: Merci. Je vais passer à votre plan d'entreprise.

Quelles sont les principales différences entre votre plan d'entreprise de 2024-2025 et votre plan d'entreprise de 2026-2027?

Steven Robins: L'une des principales différences, c'est que le plan d'entreprise de 2026-2027 harmonise les secteurs d'investissement de la Banque de l'infrastructure du Canada et les secteurs prioritaires du gouvernement du Canada. Le gouvernement du Canada détermine les domaines prioritaires dans lesquels il aimerait que la Banque investisse, puis la direction de la Banque, sous la surveillance d'un conseil d'administration indépendant, impartit, élabore et approuve les investissements dans ces projets. Notre plan d'entreprise, qui a été approuvé en décembre dernier, comprend des mesures visant à harmoniser les activités d'investissement de la Banque et le programme du gouvernement du Canada.

Deuxièmement, ce plan reflète l'annonce, dans le budget de 2025, d'une augmentation à 45 milliards de dollars de nos crédits, ce qui figure dans le plan d'entreprise de 2026-2027 approuvé la semaine dernière. Cette mesure nous permet de prendre des engagements crédibles à l'égard de grands projets qui seront réalisés au cours de la prochaine décennie et de fournir le financement nécessaire pour débloquer ces projets. Aujourd'hui, nous en sommes à 18 milliards de dollars, et nous avons atteint la clôture financière. D'autres projets d'une valeur totale de 10 milliards de dollars en sont actuellement à diverses étapes de l'approvisionnement et atteindront la clôture financière à mesure qu'ils approcheront de l'étape de la construction. Il s'agit des projets éoliens que j'ai mentionnés à votre collègue plus tôt et que nous soutenons dans la plupart des provinces du pays.

Ron McKinnon: D'accord, je pense que mon temps est écoulé.

Le président: Oui.

Y a-t-il d'autres questions? Je vois que M. Osborne en a une.

Allez-y, monsieur Osborne.

Tom Osborne: J'ai une question.

Je veux simplement avoir une idée de... Vous avez mené à bien neuf projets, mais vous avez mentionné plus tôt que vous avez financé plus de 100 projets en cours. J'ai deux ou trois choses à dire aux gens qui nous regardent. Comme M. McKinnon l'a souligné, vous prêtez de l'argent et vous récupérez cet argent. Il ne s'agit pas d'un programme de subventions. Cependant, parmi les projets financés — plus de 100 projets —, tous ceux rendus à l'étape de la construction créent de l'emploi. Pouvez-vous nous parler un peu des répercussions économiques et des répercussions sur l'emploi de ces projets? Depuis sa constitution en société en 2017, quelles ont été les répercussions de la Banque de l'infrastructure du Canada sur l'économie canadienne?

• (1735)

Steven Robins: Nous avons financé 108 projets, dont 89 sont rendus à l'étape de la construction. Ces projets ont généré des retombées économiques — des avantages pour le PIB — de plus de 40 milliards de dollars en croissance économique grâce à l'augmentation de l'activité de construction liée aux infrastructures. Nous estimons que la Banque soutient plus de 315 000 emplois. C'était au troisième trimestre, en décembre.

Il y a ensuite des avantages économiques en aval pour les Canadiens. Ces avantages pourraient provenir d'un tarif d'électricité plus bas attribuable à une énergie plus abordable, ce qui permet de faire baisser la facture d'électricité des résidents ou de rendre les entreprises canadiennes qui utilisent l'électricité d'être plus concurrentielles à l'échelle mondiale. La Banque offre également un meilleur accès au commerce. Nous avons financé un terminal d'exportation au port de Prince Rupert en partenariat avec une société dirigée par une communauté autochtone, la Metlakatla Development Corporation. Cette entreprise démantèle les trains qui arrivent au port de

Prince Rupert et les repositionne pour les mettre sur des navires, afin que les exportateurs de la Colombie-Britannique et de l'Ouest puissent avoir un meilleur accès aux marchés mondiaux. Ce projet soutient des emplois partout au pays.

Le président: Merci. Votre temps est écoulé.

Je tiens à remercier nos témoins de leur présence aujourd'hui, de leurs témoignages et de leur participation à notre étude des Comptes publics du Canada 2024 et des Comptes publics du Canada 2025.

Les témoins peuvent disposer.

Nous reviendrons dans environ cinq minutes, à huis clos.

Merci encore.

La séance est suspendue.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>